

***Version initiale d'une contribution à l'ouvrage collectif en hommage à Thérèse Locoh,
à paraître aux Collections de l'Ined***

HERTRICH Véronique, (à paraître). – Stabilité ou changement ? La dynamique des groupes domestiques chez les Bwa du Mali, in : Jacques VALLIN (éd.), *Du genre et de l'Afrique. Hommage à Thérèse Locoh.* – Paris, Ined.

STABILITÉ OU CHANGEMENT ? LA DYNAMIQUE DES GROUPES DOMESTIQUES CHEZ LES BWA DU MALI¹

Véronique Hertrich²

Institut national d'études démographiques, Paris

Profondément inscrite dans les représentations sur les populations africaines, la *grande famille* s'affirme aussi, aux yeux du chercheur, comme une institution particulièrement robuste qui se joue des grilles d'analyse et d'évolution. Ainsi, dans la lignée des théories de la modernisation (Goode, 1963), on a longtemps cru que la diffusion de la scolarisation et des modèles occidentaux amèneraient une remise en question des modèles familiaux et que les ménages africains diminueraient en taille et se simplifieraient en structure pour se rapprocher du modèle nucléaire. Loin de confirmer cette perspective, les statistiques nationales publiées jusqu'aux années 1990 ont montré que la taille moyenne des ménages augmentait ou restait stable et que les ménages élargis perduraient (Locoh 1988a, 1988b, 1995 ; Vignikin 1997). Il faut attendre les enquêtes démographiques et de santé réalisées au cours de la dernière décennie pour constater, selon les pays, une tendance inégale à la baisse de la taille des ménages (Ayad, Barrère, et Otto, 1997 ; Pilon et Vignikin, 2006).

Mais, plutôt qu'un signe de permanence, cette relative stabilité de la taille des unités familiales n'est-elle pas en soi l'expression de changements dans les modalités de leur renouvellement ? En effet, compte tenu de la forte croissance naturelle que connaissent la plupart des populations africaines, c'est plutôt à une augmentation de la taille des unités familiales que l'on aurait pu s'attendre. De ce point de vue, la stabilité, ou l'augmentation modérée de la taille des groupes domestiques, seraient plutôt révélateurs d'une adaptation des familles africaines à la pression démographique et

¹ Cet article reprend des éléments de la communication « Suivre les groupes domestiques au fil des recensements : une expérience en milieu rural au Mali, 1976-1999 » présentée au « Quatrième atelier du projet sur l'analyse des recensements africains » organisé à Dakar du 15 au 17 janvier 2001 par le projet ACAP, l'UEPA et l'IFORD.

² Véronique Hertrich, INED, 133 boulevard Davout, 75980 Paris cedex 20. hertrich@ined.fr

donc, d'une mobilisation différente des modes de régulation et de renouvellement des unités familiales.

C'est de ce point de vue que sont abordées ici l'évolution et la dynamique des groupes domestiques dans une population rurale du Mali.

I. La population, les données

A) *La population*

La population étudiée regroupe 7 villages (3500 habitants en 1999) situés au Sud-Est du Mali (Cercle de Tominian), dans l'aire ethnique des Bwa. Ses caractéristiques socio-économiques sont celles d'une population d'agriculteurs sahéliens, encore peu engagée dans un processus de développement. L'économie est dominée par une agriculture vivrière, prioritairement orientée vers l'autosubsistance et pratiquée au sein d'exploitations familiales (*zû*)³. Les Bwa ont peu investi dans le commerce et dans l'école⁴. Ils sont, en partie, christianisés mais sont restés fermés à l'islam. La société s'organise en lignages regroupés en villages. Les pratiques communautaires (relations de voisinage, fêtes, groupes de travail, rites religieux) sont très développées au sein du village et entretiennent une forte valorisation de l'appartenance villageoise.

La région est marquée par une forte croissance naturelle (supérieure à 3 % par an) (Hertrich et Lesclingand, 2003). La mortalité, en baisse depuis les années 1950, touche encore un enfant sur cinq avant cinq ans. La fécondité se maintient à un niveau très élevé, de l'ordre de 8 enfants par femme. Fait notable, les migrations ont connu un essor considérable et les migrations de travail à destination urbaine, font aujourd'hui partie intégrante des itinéraires des jeunes. Cette dynamique migratoire exerce un effet correcteur important sur la croissance naturelle. L'accroissement annuel moyen, de l'ordre de 2,6 % sur la période 1976-1994, est tombé à 1,5 % sur la période 1994-1999.

B) *L'enquête renouvelée*

Ces sept villages ont été suivis par une *enquête renouvelée*, mise en place en 1988 et actualisée en 1994 et en 1999.

L'appellation « enquête renouvelée », adoptée dans les années 1970 par les démographes de l'Institut de recherche pour le développement (IRD, ex-ORSTOM),

³ Nous utilisons indifféremment les termes de groupe domestique et exploitation pour désigner l'unité économique familiale, dénommée *zû* par les Bwa. La *zû* correspond à une unité de production et de consommation mais pas à une unité résidentielle. Elle est dirigée par le *zûso*, en principe l'aîné des hommes de la génération la plus ancienne.

⁴ Jusqu'au début des années 1990, la scolarisation des enfants était marginale (le taux de scolarisation y était alors de 5 % environ). Depuis, la politique des écoles de base, prises en charge par les villageois, a rencontré un certain succès et pourrait conduire, si l'expérience se pérennise, à un redressement de la situation.

désigne une technique d'enquête destinée à suivre une population à partir de l'appariement des données nominatives issues d'opérations de collecte indépendantes (Quesnel et Vaugelade 1974, 1975 ; Dupont 1986).

L'enquête réalisée chez les Bwa s'appuie sur les données de 6 recensements, 3 recensements nationaux (1976, 1987 et 1998) et 3 recensements locaux (1988, 1994 et 1999). Ces données censitaires sont appariées, contrôlées et complétées auprès des familles de telle sorte que l'état (vivant, décédé ou non né) et la situation de résidence⁵ de tout individu saisi (par l'une au moins des opérations) soient connus au moment de chacune des observations. Un dispositif particulier a, par ailleurs, été mis en place pour être en mesure de suivre le devenir des groupes domestiques d'un recensement à l'autre (Encadré 1).

Des enquêtes sur les unités collectives (village, lignage, groupe domestique) réalisées au préalable ont permis d'identifier les lignages en présence, leur articulation au sein du village et leur organisation interne en unités domestiques (*zû*). Grâce à ce travail préparatoire et à l'importance du tissu relationnel villageois des Bwa, l'enquête a pu être réalisée dans de bonnes conditions. Parmi les 2 335 individus enregistrés par le recensement national de 1976, 3 seulement n'ont pu être identifiés douze ans plus tard. Au terme du dernier passage, c'est 97 % de la population des sept villages qui a pu être couverte sur la période 1976-1999.

Les données de l'enquête renouvelée permettent une approche semi-longitudinale des individus et des groupes domestiques : la situation des individus et des unités familiales étant connue aux différentes dates, les changements d'état se déduisent par comparaison entre opérations successives. Ainsi l'enregistrement du responsable économique des résidents à chacune des recensements permet d'identification les segmentations des exploitations familiales. L'émigration peut également être examinée en considérant comme émigrés les individus résidant au village à l'un des recensements et habitant hors du village au recensement suivant. En revanche, les événements doubles se produisant au cours de l'intervalle intercensitaire (émigrations suivies de retour, naissances suivies de décès, etc.) ne sont pas identifiés.

C) Indicateurs retenus

Pour décrire les groupes domestiques, trois types d'indicateurs seront utilisés :

- un indicateur de taille : le nombre de résidents appartenant à la *zû* ;
- un indicateur de structure : le nombre d'unités conjugales appartenant au groupe domestique, approché par le nombre d'hommes mariés résidents ;
- un indicateur sur la force de travail de la *zû* : la taille du groupe de production agricole (GPA), évaluée par le nombre d'hommes résidents âgés de 15 à 59 ans⁶.

⁵ Selon le statut de l'individu, des informations supplémentaires ont été collectées sur le lieu de résidence, le statut de résidence, la durée de résidence, les années d'arrivée et de départ, l'année de décès.

⁶ Les contours donnés au GPA ont été décidés en analysant les données recueillies par l'enquête biographique sur la participation des individus aux différents travaux agricoles, en particulier à l'activité que l'on considère être la plus décisive dans le calendrier agricole, celle du désherbage du mil. Ce travail, dont sont déchargées les femmes, revient en principe aux seuls hommes adultes. Ce partage des activités est assez bien respecté même s'il n'est pas aussi tranché dans la réalité : dans l'enquête biographique, sauf exception, tous les hommes âgés de 15 à

Encadré 1

Le suivi des groupes domestiques par l'enquête renouvelée

Chez les Bwa, le groupe domestique ne s'inscrit pas dans un espace résidentiel précis (concession, habitation, ou groupe d'habitations voisines). Au contraire, les membres d'un groupe domestique se répartissent généralement (85 % des cas) dans différentes cases (2,6 en moyenne en 1988), souvent éloignées les unes des autres et fondues dans la masse villageoise (Hertrich, 1996). Ainsi il est fréquent qu'un polygame ait à parcourir une partie du village pour se rendre d'une épouse à l'autre. Il arrive, à l'inverse, qu'un ménage (unité résidentielle) réunisse des individus relevant de groupes domestiques distincts mais cette situation reste rare (6 % des ménages).

Pour être à même de reconstituer les groupes domestiques et de les suivre, les recensements locaux (1988, 1994 et 1999) ont enregistré le nom du responsable économique (*zûso*) de chaque résident. Les informations recueillies par ailleurs sur l'articulation entre les groupes domestiques au sein du lignage, les segmentations survenues entre les recensements et l'identification des responsables économiques dont dépendaient en 1976 les *zûso* enquêtés ont servi de support à l'opération.

On dispose ainsi, pour chaque individu, de l'identité de son responsable économique à chacun des recensements auxquels il résidait au village. La composition de chacun des groupes domestiques (identifiée par son *zûso*) peut ainsi être reconstituée à chaque recensement et suivie d'une opération à l'autre.

II. Évolution des groupes domestiques

L'évolution de la taille et de la structure des groupes domestiques chez les Bwa est conforme aux tendances observées ailleurs (tableau 1). La taille de la *zû* a augmenté de façon continue, passant de 8,2 résidents en moyenne en 1976 à 9,1 en 1999. Cette augmentation correspond à une représentation croissante des unités comptant 10 à 14 membres, au détriment des unités plus petites, le poids des unités plus importantes (15 membres et plus) ne s'étant pas modifié. En 1999, l'appartenance à un groupe domestique comptant 5 à 9 personnes reste la situation la plus fréquente (vécue par 37 % des individus) suivie de près par les deux catégories de taille supérieure (10-14 et 15 membres et plus), également représentées (28 %). L'appartenance à une *zû* comptant moins de 5 membres n'est le fait que d'une minorité d'individus (6 %).

L'augmentation de la taille des unités familiales traduit avant tout l'augmentation de l'effectif des jeunes générations (figure 1). Le nombre moyen de résidents de 0-9 ans est passé de 2,9 en 1976 à 3,7 en 1994-1999 ce qui représente la quasi-totalité de la variation intercensitaire. En comparaison, les variations d'effectifs aux autres âges s'avèrent très modestes. L'accroissement du nombre de résidents par groupe domestique relève ainsi de l'accroissement naturel associé à la première phase de la transition démographique : la baisse de la mortalité conjuguée au maintien de la fécondité à un niveau élevé a permis la survie d'un nombre croissant d'enfants.

60 ans ont déclaré avoir réalisé ce travail, contre un quart des femmes aux mêmes âges. La population des hommes de 15-59 ans apparaît ainsi comme une approximation valable du groupe de production agricole (Hertrich, 1996).

Sauf exception, les groupes domestiques sont toujours dirigés par des hommes⁷. Pour une femme, être responsable économique (*zūso*) est une situation transitoire (cas d'une femme dont le mari vient de décéder par exemple) ou peu enviable (femme âgée n'ayant pas de proches pour la prendre en charge). Les données montrent que ce cas de figure ne s'est pas développé au cours des deux dernières décennies.

Tableau 1. Taille et structure des groupes domestiques en 1976, 1988, 1994 et 1999
(7 villages, enquête renouvelée)

Indicateur	Répartition (%) des zû				Répartition (%) des individus			
	1976	1988	1994	1999	1976	1988	1994	1999
Taille de la zû								
1-4	22	21	21	17	8	7	7	6
5-9	51	47	47	49	41	36	37	37
10-14	16	19	19	22	24	25	24	28
15 et plus	11	13	13	12	27	32	32	29
	100	100	100	100	100	100	100	100
Moyenne	8,2	8,7	8,9	9,1	11,9	13,1	13,8	13,8
Médiane	6,2	6,7	6,9	7,1	9,1	10,0	10,1	10,0
Nombre d'hommes mariés								
0	7	8	9	5	2	3	4	2
1	60	60	61	63	46	45	45	48
2	22	20	19	19	27	25	25	22
3 et plus	11	12	11	13	25	27	26	28
	100	100	100	100	100	100	100	100
Moyenne	1,4	1,4	1,4	1,5	1,8	2,0	2,0	1,9
Taille du GPA (nombre d'hommes de 15-59 ans)								
0	8	12	10	7	3	4	4	3
1	36	44	50	45	26	33	37	32
2	30	24	23	28	29	25	27	30
3	15	13	10	11	20	19	14	15
4 et plus	11	7	7	9	22	19	18	20
	100	100	100	100	100	100	100	100
Moyenne	1,9	1,7	1,6	1,8	2,5	2,4	2,3	2,4
Sexe du zûso								
Masculin	99	97	97	98	100	99	99	99
Féminin	1	3	3	2	0	1	1	1
<i>Effectifs (7 villages)</i>	252	317	367	384	2079	2753	3257	3502

⁷ Le résultat serait tout autre si on avait pris l'unité de résidence comme unité d'analyse. On compterait dans ce cas plus d'un quart de femmes chefs de ménage, en grande partie (deux tiers des cas) des épouses de polygames, qui n'assument pas pour autant de responsabilités économiques au niveau familial. Pour une comparaison des configurations familiales selon l'unité d'analyse retenue, voir Hertrich, 1996, 2002.

L'accroissement de la taille des zû ne s'est pas accompagné d'une évolution significative de la structure de la zû, décrite ici en fonction du nombre de noyaux nucléaires représentés (mesuré par le nombre d'hommes mariés résidents) et de la taille du groupe de production agricole (mesurée par le nombre d'hommes résidents âgés de 15-59 ans) (tableau 1). En 1999, comme en 1976, 1988 et 1994, les unités polynucléaires représentent environ un tiers des groupes domestiques et regroupent la moitié de la population. La plupart des zû (7 sur 10) s'appuient sur un groupe de production agricole comptant 1 ou 2 hommes adultes. Une partie importante de la population (30 à 40 %) appartient cependant à des groupes domestiques avec un GPA plus important.

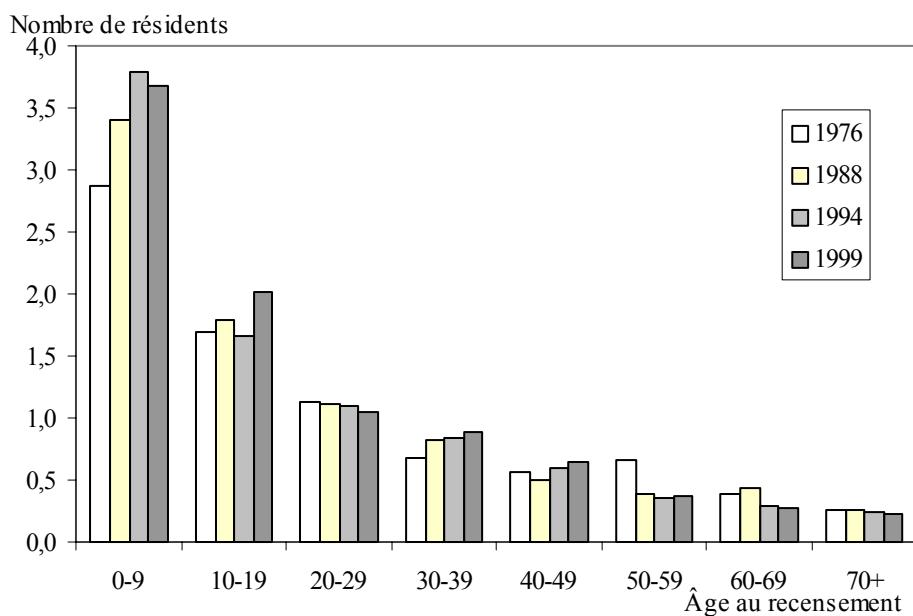


Figure 1. Structure par âge des groupes domestiques. Nombre moyen de résidents des différents groupes d'âges par zû aux recensements de 1976, 1988, 1994 et 1999
(7 villages, enquête renouvelée)

III. Dynamique des groupes domestiques

Le suivi semi-longitudinal des groupes domestiques au fil des recensements permet d'explorer plus en avant les changements des unités familiales, en s'intéressant non plus à leur structure à différents moments, mais aux transformations que ces structures ont connues d'un recensement à l'autre. Pour ce faire, nous comparons les transitions⁸ observées sur deux périodes de durée sensiblement identique : celle qui sépare le recensement national de 1976 (réalisé en décembre) du recensement local de

⁸ Ces analyses sur les transitions des unités familiales ont été développées par différents auteurs. Voir notamment Musham, 1976 ; Vimard et N'Cho, 1988, 1991 ; Pilon, 1989, 1999.

1988 (réalisé en avril), d'une durée de 11,3 ans, et celle qui va du recensement de 1988 au recensement local de 1999 (réalisé en avril), d'une durée de 11 ans.

Le tableau 2 mentionne, pour chacune des deux périodes, le devenir des groupes domestiques recensés en début de période : *extinction* (aucun de ses membres n'apparaît parmi les zûso en fin de période), *stabilité* (on compte, en fin de période, un seul zûso qui appartenait, en début de période, à la zû traitée), ou *segmentation* (on compte, en fin de période, plusieurs zûso originaires de la zû traitée).

Tableau 2. Dynamique des groupes domestiques d'un recensement à l'autre.

Périodes 1976-1988 et 1988-1999

Répartition des zû représentées au recensement de début de période (1976 ou 1988) selon leur taille, leur structure et leur situation au recensement de fin de période (1988 ou 1999)
(Enquête renouvelée, 7 villages)

Caractéristiques des zû en début de période	Situation en fin de période (1988 ou 1999)										
	Répartition des zû					Répartition des individus					
	0	1	2	Tot.	Eff.	0	1	2	Tot.	Eff.	
Ensemble	1976	19	65	16	100	252	11	63	26	100	2075
	1988	25	58	17	100	317	17	54	29	100	2753
Taille											
1 - 4	1976	48	48	4	100	56	41	56	3	100	174
	1988	54	46	0	100	67	50	50	0	100	198
5 - 9	1976	15	74	11	100	128	14	74	12	100	855
	1988	26	67	7	100	148	25	67	8	100	999
10 - 14	1976	5	66	29	100	41	4	66	30	100	492
	1988	7	63	31	100	59	7	62	31	100	676
≥ 15	1976	4	48	48	100	27	3	47	50	100	554
	1988	5	38	57	100	42	7	33	60	100	879
Type de structure											
A-nucléaire	1976	59	29	12	100	17	50	39	11	100	44
	1988	92	8	0	100	25	92	8	0	100	86
Mononucléaire	1976	23	70	6	100	152	17	72	11	100	951
	1988	27	66	7	100	190	22	68	10	100	1233
Polynucléaire	1976	5	60	35	100	93	4	56	40	100	1080
	1988	7	54	39	100	102	7	45	48	100	1434

0 : la zû n'est plus représentée en fin de période (aucun de ses membres ne figure parmi les zûso résidents en fin de période)
1 : situation stable, la zû est représentée par une seule unité en fin de période (un seul de ses membres figure parmi les zûso résidents en fin de période)
2 : segmentation, la zû est représentée par plusieurs unités en 1988 (plusieurs de ses membres figurent parmi les zûso résidents en fin de période)

Ces mouvements sont d'une ampleur importante : en l'espace d'une dizaine d'années, 4 groupes domestiques sur 10 disparaissent ou connaissent une scission. Comme on pouvait s'y attendre, ce sont les unités de petite taille et les structures a-nucléaire qui sont les plus vulnérables à l'extinction. Au contraire, la segmentation interne est plus fréquente parmi les groupes domestiques polynucléaires et touche la majorité des zû comptant 15 membres ou plus.

La comparaison des deux périodes intercensitaires rend compte d'une accélération des mouvements. Le maintien en l'état du groupe domestique a diminué, au profit des extinctions et des segmentations, et ceci pour toutes les catégories

distinguées. Le phénomène est particulièrement net pour les unités de grande taille et les structures polynucléaires. Si la moitié des individus appartenant en 1976 à une unité de grande taille se retrouvaient 11 ans plus tard dans la même unité, sans segmentation, ils ne sont plus qu'un tiers dans ce cas sur la période 1988-1999. Alors que la segmentation touche une proportion croissante des unités importantes ou complexes, c'est au contraire l'extinction qui s'est développée dans le cas des petites configurations familiales. Le phénomène correspond en fait en grande partie à l'émigration, soit de l'ensemble de la famille, soit, temporairement, de son responsable. Les configurations familiales occupant les places intermédiaires, de tout temps les plus stables, sont aussi celles qui ont été le moins affectées par le développement de la segmentation et de l'extinction. La stabilité reste ainsi la situation la plus fréquente (60 à 70 % des cas) des groupes domestiques mononucléaires ou de ceux comptant 5 à 14 membres.

Si, au vu des données transversales, on notait une assez grande stabilité des structures familiales, on voit ici que leurs mouvements sont importants et se sont nettement accélérés au cours des deux dernières décennies. Les unités aux contours se rapprochant le plus du modèle familial valorisé dans cette société (unités polynucléaires et de taille élevée) sont aussi celles qui ont subi le plus fortement cette accélération.

La même impression d'affaiblissement du modèle familial traditionnel se dessine si l'on compare la taille et la structure de la zû d'appartenance en début et en fin de période pour les individus résidant au village aux deux dates (tableau 3). Quelle que soit la taille ou la structure considérée, la probabilité pour un individu d'appartenir à une unité plus grande ou plus complexe en fin de période qu'au début a diminué entre les deux périodes intercensitaires. Ainsi, entre 1976 et 1988, 45 % des individus appartenant à une unité mononucléaire étaient passés à une unité polynucléaire contre 34 % seulement entre 1988 et 1999. De même, 80 % des individus appartenant à une unité de petite taille (moins de 5 membres) en 1976 appartenaient à une unité plus grande 11 ans plus tard, contre 62 % seulement en 1988-1999. Ce ralentissement des transitions vers des unités plus étendues correspond à un maintien plus fréquent dans une configuration familiale identique à celle du groupe d'origine, mais aussi, dans le cas des grandes unités, à une transition vers des unités familiales plus petites (cette situation est vécue, entre 1988 et 1999, par 53 % des individus qui appartenaient à des unités de 15 membres ou plus, contre 33 % 11 ans plus tôt).

IV. La régulation des unités familiales : la segmentation et l'émigration face à la croissance naturelle

L'évolution de la taille des groupes domestiques et de leur structure par âge a permis d'entrevoir, au début de ce chapitre, les contraintes que la croissance naturelle exerce sur le renouvellement des structures familiales : rappelons l'accroissement remarquable du nombre moyen d'enfants par zû au cours de la période 1976-1999 (figure 1). Les analyses semi-longitudinales menées ensuite ont attiré l'attention sur les

freins également considérables qui ont été opposés à la tendance naturelle à d'élargissement des unités familiales. Il convient à présent de mesurer le poids tenu par les différents facteurs en cause dans cette régulation des unités familiales : d'une part la croissance naturelle, facteur d'augmentation de la taille de l'unité familiale, d'autre part les mécanismes de compensation que sont l'émigration et la segmentation.

Tableau 3. Taille et structure de la zû d'appartenance en début et en fin de période. Périodes 1976-1988 et 1988-1999

Répartition des individus résidents en début et en fin de période. Pour 100 individus d'une catégorie donnée en début de période
(Enquête renouvelée, 7 villages)

Taille de la zû en début de période		Taille de la zû en fin de période					
		1-4	5-9	10-14	≥ 15	Tot.	Eff.
1 - 4	1976	20	59	21	0	100	81
	1988	38	39	17	6	100	84
5 - 9	1976	9	50	27	14	100	476
	1988	7	57	28	8	100	523
10 - 14	1976	4	36	29	31	100	289
	1988	4	32	33	31	100	379
≥ 15	1976	2	11	19	67	100	335
	1988	4	20	28	47	100	538
Ens.	1976	6	37	25	32	100	1182
	1988	7	37	28	28	100	1525
Même catégorie 1976-88 : 48 %		Catégorie sup. : 1976-88 : 29 %		Catégorie inf. 1976-88 : 23 %		1988-99 : 47 %	
						1988-99 : 24 %	
						1988-99 : 29 %	

Structure en début de période		Structure en fin de période				
		A-nucléaire	Mononucléaire	Polynucléaire	Total	Eff.
A-nucléaire	1976	(14)	(79)	(7)	100	14
	1988	0	(50)	(50)	100	38
Mononucléaire	1976	3	52	45	100	509
	1988	4	62	34	100	617
Polynucléaire	1976	4	35	61	100	658
	1988	2	39	59	100	869
Ensemble	1976	3	43	54	100	1182
	1988	3	48	49	100	1525

Pour cela, on a évalué, pour chacune des périodes intercensitaires 1976-1988 et 1988-1999, la taille potentielle⁹, qu'auraient pu atteindre les unités familiales sous le seul effet du mouvement naturel, puis celles qui résultent de l'intervention progressive des autres facteurs : l'émigration, la segmentation et l'immigration. De proche en

⁹ Sans y être identique, cette démarche peut être rapprochée de la méthode des *ménages reconstitués* mise en œuvre sur les données de l'enquête migratoire en Haute-Volta de 1974-1975 (Saint-Pierre, Gregory et Simmons, 1986) et sur celle de l'enquête sur la migration dans la vallée du fleuve Sénégal menée en 1982 (Traore, 1991). La méthode adoptée par ces auteurs s'applique à des données du moment et consiste "à comparer les structures des ménages observés aux structures des même ménages lorsqu'on leur ajoute les émigrés (ménages reconstitués ou effectifs)" (Traore, 1991, p. 120).

proche, le passage du groupe potentiel au groupe effectif peut ainsi être suivi et la contribution des différents phénomènes à la neutralisation de l'écart entre leurs tailles peut être évaluée.

L'exercice a été réalisé en se limitant à une composante du groupe domestique¹⁰, le *groupe de production agricole*, qui est approché, rappelons-le, par le groupe des hommes âgés de 15 à 60 ans. Il nécessite par ailleurs que l'on se limite aux groupes représentés aux deux recensements délimitant la période d'observation, lesquels sont en moyenne de taille plus importante¹¹.

La figure 2 et le tableau 4 décrivent les modifications de la répartition des unités familiales associées à l'intervention progressive des phénomènes régulateurs de la taille des GPA au cours des deux périodes intercensitaires.

En l'absence de tout mécanisme de compensation¹², les groupes domestiques auraient connu un accroissement très net de leur groupe de production agricole : de l'ordre de 38 % en moyenne sur la période 1976-88 et de 62 % sur la période 1988-99. Cette augmentation mesure l'effet de la croissance démographique : elle correspond au simple décalage des effectifs (à âge égal) entre les générations appartenant au GPA en début et en fin de période.

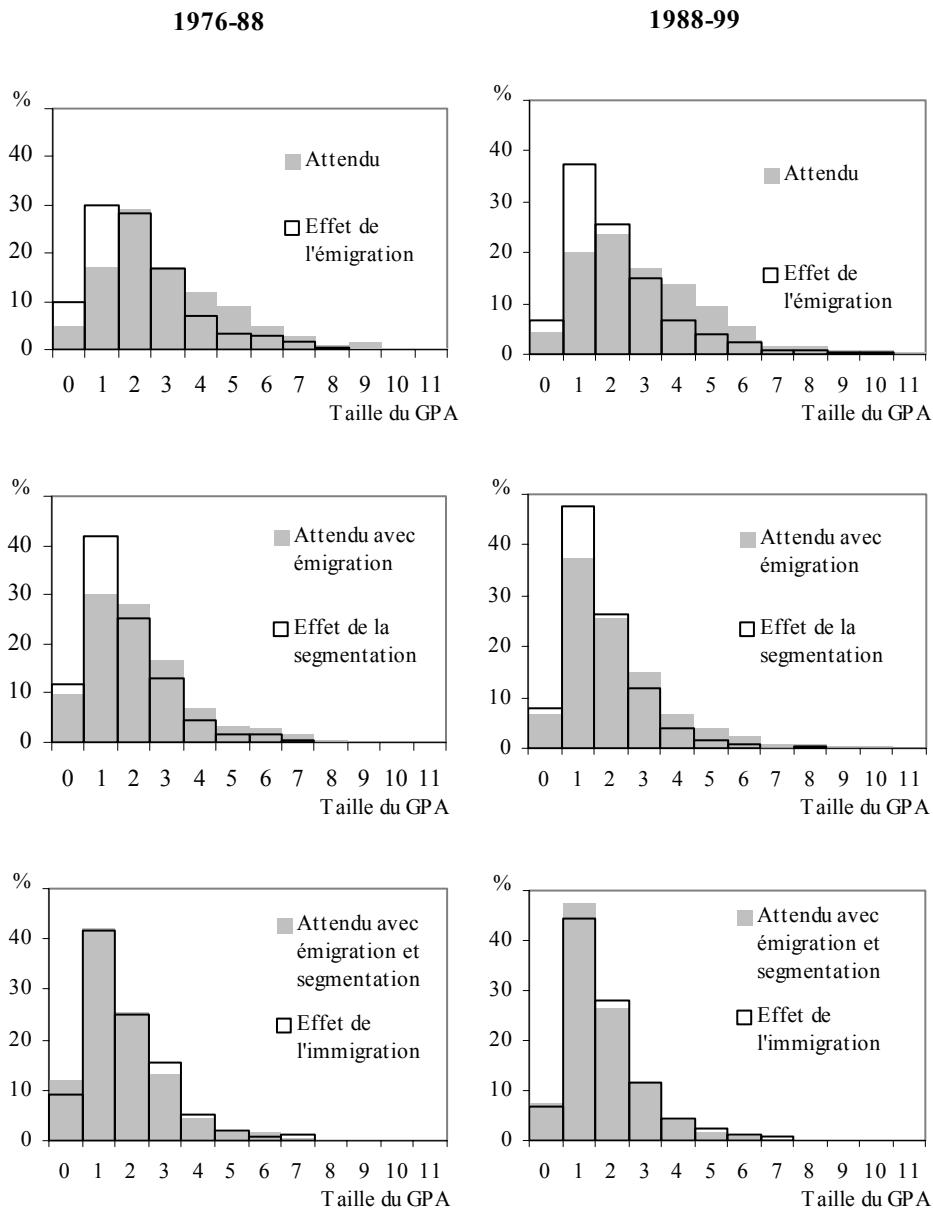
La différence entre la répartition des groupes domestiques selon la taille ainsi attendue du GPA et celle qui a été réellement observée en 1988 révèle l'importance de la correction faite par les segmentations et les migrations. La taille moyenne du GPA observée en fin de période est inférieure d'environ 40 % à la taille attendue, pour la première comme pour la seconde période (39 % en 1988, 43 % en 1999).

L'émigration seule opère un remodelage majeur de la distribution des groupes domestiques correspondant à un recentrage sur les GPA de petite taille (figure 2). Alors que le poids des GPA de 4 hommes et plus est quasiment divisé par deux, celui des GPA comprenant au plus un homme connaît presque un doublement.

¹⁰ Outre son intérêt analytique, en tant qu'indicateur de la capacité de production de l'exploitation, cette catégorie présente un double intérêt méthodologique. Elle permet de reconstituer aisément les GPA que l'on observerait en fin de période en l'absence de migrations et de segmentation depuis le début de période : les membres de cette classe d'âges (15-59 ans) étaient en effet déjà tous nés en début de période et aucune hypothèse n'est donc nécessaire quant à la mesure et à l'affectation des naissances intercensitaires. Par ailleurs, l'attention portée aux seuls hommes permet de neutraliser la mobilité féminine, qui, d'une autre nature que celle des hommes, aurait perturbé l'interprétation du rôle de l'émigration dans la régulation de la taille des unités familiales.

¹¹ Les groupes domestiques représentés en début de période mais qui ne l'étaient plus en fin de période ont ainsi été exclus, de même que ceux qui étaient représentés en fin de période et non au début. Les premiers regroupent 19 % des zû en 1976 et 26 % en 1988, les seconds représentent 20 % des zû en 1988 et en 1999.

¹² Ce modèle de *status quo* correspond, dans l'absolu, à celui qui est valorisé dans cette société où segmentation et émigration n'apparaissent pas comme des phénomènes gérés institutionnellement, mais sont davantage perçus comme des événements d'initiative individuelle subis par le groupe. Il n'y a pas, en particulier, de règle définissant le moment légal d'accès à l'autonomie économique en correspondance avec la biographie de l'individu. Le mariage, en l'occurrence, ne coïncide pas avec le moment reconnu de constitution d'une unité économique autonome. Comme on l'a dit, il existe d'ailleurs un net décalage entre l'âge d'entrée en union (22 ans en moyenne) et l'âge d'accès au statut de responsable économique (vers 35 ans en moyenne). Dans le modèle de référence, l'accès au statut de responsable se fait par héritage, en fonction de l'ordre des générations et de l'âge, et le groupe domestique correspond ainsi à une unité stable.



Situation A : Attendu en l'absence de mouvement migratoire et de segmentation, sous le seul effet de la mortalité intercensitaire

Situation E : en faisant intervenir l'émigration intercensitaire (situation A + émigration)

Situation ES : en faisant intervenir l'émigration et la segmentation intercensitaire (situation E + segmentation)

Situation O : situation ES + intervention de l'immigration intercensitaire (situation observée à la fin de la période)

Figure 2. Dynamique et régulation des groupes domestiques. Comparaison sur deux périodes : 1976-1988 et 1988-1999

Comparaison des répartitions des groupes domestiques en début et fin de période selon la taille du GPA, sous différentes hypothèses (groupes domestiques représentés aux deux recensements délimitant la période, enquête renouvelée, 7 villages)

La tendance ne fait que se renforcer avec l'introduction de la segmentation. Les GPA comptant un seul homme l'emportent cette fois très clairement (40 % en 1988 et près de 50 % en 1999), ceci au détriment des GPA comportant au moins trois membres.

La structure observée en fin de période diffère peu de cette dernière répartition exprimant les effets de l'émigration et de la segmentation. La prise en compte de l'immigration, qui assure le passage de l'une à l'autre, ne produit en effet qu'un léger redressement (au profit surtout des GPA de 3 membres) mais ne remet pas en question la prédominance des groupes domestiques dont l'unité de production comprend un seul homme.

La place relative occupée par l'émigration et par la segmentation dans les mécanismes de régulation a été proche au cours des deux périodes. Mais la correction établie, en terme absolu, par chacun des facteurs, a été plus importante sur la période récente. Le potentiel de croissance du GPA, plus élevé sur la période, a été neutralisé par un effet plus important des deux mécanismes de régulation, conduisant à des unités de taille moyenne sensiblement identiques au terme de chacune des périodes d'observation (tableau 4).

Dans les deux cas, c'est l'émigration qui produit la régulation la plus importante, avec une correction de la taille potentielle de l'ordre de 30 % (soit une correction établie sur la taille potentielle moyenne de l'ordre de 0,8 individu en 1976-1988 et de 1,0 en 1988-1999). La segmentation seule opère, quant à elle, une diminution de l'ordre de 20-25 % (retranchant respectivement 0,6 et 0,7 points à la taille potentielle en 1976-1988 et 1988-1999). L'effet conjoint de ces deux phénomènes s'établit à 43 % sur la période 1976-88 et 47 % sur la période 1988-1999 (soit une diminution de 1,3 individus sur la première période et de 1,5 sur la seconde). Comparativement à ces facteurs de baisse, l'effet de l'immigration sur la taille du GPA apparaît très faible, de l'ordre de 4 ou 5 %.

V. Segmentation et émigration : des changements perceptibles à l'échelle individuelle

Le recours massif aux mécanismes de régulation, que sont l'émigration et la segmentation, n'est pas sans conséquence sur les biographies individuelles. Pour avoir un aperçu de leur effet, non seulement à l'échelle de l'unité familiale, mais aussi à celle des individus, des indicateurs de migration ont été calculés sur les périodes intercensitaires 1976-1988 et 1988-1999 (figure 3) et les calendriers d'accès à l'autonomie économique ont été retracés d'après les données du moment fournies par les recensements de 1976, 1988, 1994, 1999 et le suivi des individus sur les périodes 1976-1988 et 1988-1999 (figures 4 et 5).

Tableau 4. Contribution de l'émigration et de la segmentation à la dynamique intercensitaire du GPA. Évaluation de la taille moyenne du GPA sous différentes hypothèses

(Groupes domestiques représentés aux deux recensements, enquête renouvelée, 7 villages)

Situation traitée	Indicateurs		Éléments du calcul : Nb ho. du GPA / nb zû	
	1976-1988	1988-1999	1976-1988	1988-1999
Situation A : en l'absence de mouvement migratoire et de segmentation, sous le seul effet de la mortalité intercensitaire (situation Attendue)	Moy. (A) = 2,96	Moy. (A) = 3,13	600/203	740/236
Situation E : en faisant intervenir l'émigration intercensitaire (en plus de la mortalité) (situation A+ émigration)	Moy. (E) = 2,13 Moy. (A) - Moy. (E) = 0,83 Moy. (E) / Moy. (A) = 0,72	Moy. (E) = 2,15 Moy. (A) - Moy. (E) = 0,98 Moy. (E) / Moy. (A) = 0,69	433/203	507/236
Situation S : en faisant intervenir la segmentation intercensitaire (en plus de la mortalité) (situation A + segmentation)	Moy. (S) = 2,35 Moy. (A) - Moy. (S) = 0,61 Moy. (S) / Moy. (A) = 0,79	Moy. (S) = 2,41 Moy. (A) - Moy. (S) = 0,72 Moy. (S) / Moy. (A) = 0,77	600/255	740/307
Situation I : en faisant intervenir l'immigration intercensitaire (en plus de la mortalité) (situation A + immigration)	Moy. (I) = 3,10 Moy. (I) - Moy. (A) = 0,14 Moy. (I) / Moy. (A) = 1,05	Moy. (I) = 3,27 Moy. (I) - Moy. (A) = 0,14 Moy. (I) / Moy. (A) = 1,04	630/203	773/236
Situation ES : en faisant intervenir l'émigration et la segmentation intercensitaire (en plus de la mortalité) (situation A + émigration + segmentation)	Moy. (ES) = 1,70 Moy. (A) - Moy. (ES) = 1,26 Moy. (ES) / Moy. (A) = 0,57	Moy. (ES) = 1,66 Moy. (A) - Moy. (ES) = 1,47 Moy. (ES) / Moy. (A) = 0,53	433/255	507/307
Situation O : situation ES + intervention de l'immigration intercensitaire (situation observée en fin de période)	Moy. (O) = 1,82 Moy. (A) - Moy. (O) = 1,14 Moy. (O) / Moy. (A) = 0,61	Moy. (O) = 1,78 Moy. (A) - Moy. (O) = 1,35 Moy. (O) / Moy. (A) = 0,57	463/255	550/307
Situation O' : situation observée en début de période	Moy. (O') = 2,14	Moy. (O') = 1,93	435/203	455/236

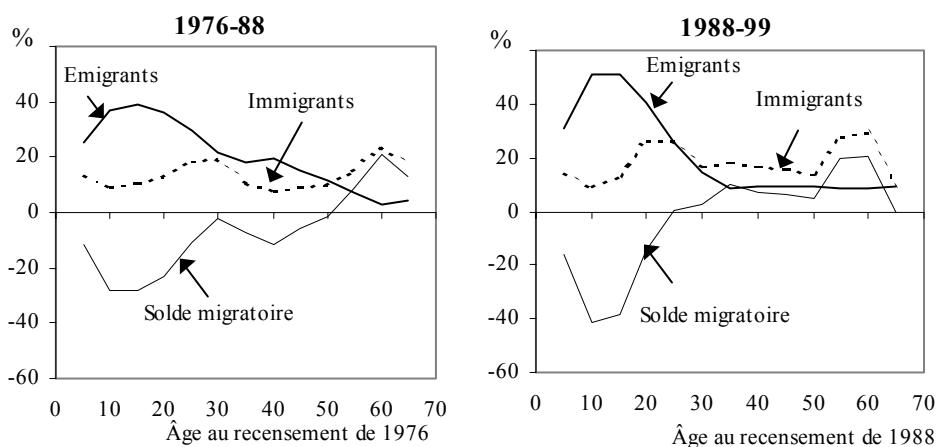
A) Développement de l'émigration masculine aux jeunes âges adultes

La figure 3 fournit ainsi, en guise d'indicateur d'émigration intercensitaire, la proportion d'hommes qui résidaient hors du village à la fin de la période (pour une durée de trois mois au moins) parmi ceux qui y résidaient au début de la période (et étaient toujours vivants en fin de période). Afin de pouvoir approcher le solde migratoire, le poids des immigrants a également été rapporté à l'effectif de la population résidente en début de période. Très sommaires, ces indicateurs mettent cependant clairement en évidence l'ampleur considérable de l'émigration, en particulier

chez les jeunes hommes adultes, et son accroissement entre les deux périodes d'observation.

La ponction opérée par l'émigration est considérable déjà sur la période 1976-1988. Parmi les générations âgées de 10-19 ans en 1976 (21-30 ans en 1988), ce sont près de 40 % des hommes résidents en village en 1976 qui n'y résident pas 11 ans plus tard. Le phénomène baisse en intensité à mesure que l'âge avance mais reste important jusqu'à l'âge de 40 ans (la proportion d'émigrés étant alors de l'ordre de 20 %). L'immigration compense en grande partie ces sorties, mais à partir de 30 ans seulement. Aux âges plus jeunes le déficit est important, de l'ordre de 30 % entre 5 et 15 ans (16-26 ans en 1988) et de 20 % à 15-19 ans (26-30 ans en 1988).

Le phénomène n'a fait que s'accentuer sur la période plus récente. L'émigration touche cette fois la moitié des jeunes adultes et le déficit atteint 40 % chez les 10-19 ans (21-30 ans en 1999). En revanche, à partir de 25 ans, l'émigration est plus faible que sur la période précédente et le solde migratoire devient positif.



Emigrants : individus résidant au village en début de période (1976 ou 1988) et n'y résidant pas en fin de période (1988 ou 1999)
 Immigrants : individus ne résidant au village en début de période (1976 ou 1988) et y résidant en fin de période (1988 ou 1999)
 Le poids des émigrants et des immigrants est mesuré par rapport à la population résidant au village en début de période et survivante en fin de période.

Figure 3. Mobilité des hommes d'un recensement à l'autre, selon l'âge. Périodes 1976-1988 et 1988-1999

(séries lissées par moyenne mobile sur 10 années d'âges) (7 villages, enquête renouvelée)

B) Un accès plus précoce à l'autonomie économique

Deux types d'indicateurs peuvent être calculés à partir de l'enquête renouvelée pour appréhender l'évolution du calendrier d'accès au statut de zûso. Le premier s'appuie sur les données semi-longitudinales individuelles permettant d'évaluer la proportion d'individus devenus zûso d'un recensement à l'autre. L'autre s'appuie sur les données du moment : partant de la proportion de non-zûso par âge à chacun des recensements, il est possible d'établir des tables d'accès au statut de zûso et d'en déduire l'âge moyen d'accès à l'autonomie économique, cela en reprenant la technique

classique utilisée pour calculer l'âge au mariage à partir des proportions de célibataires observées (méthode dite de Hajnal). Ces deux types d'indicateurs sont représentés aux figures 4 et 5.

La probabilité de devenir zûso au cours des périodes intercensitaires 1976-1988 et 1988-1999 a été calculée de deux points de vue : d'une part en s'intéressant à la seule population résidente aux deux recensements, d'autre part en prenant en compte la population résidente à l'un au moins des deux recensements (et toujours survivante au deuxième recensement). Si, comme on peut le penser, l'émigration et l'accès aux responsabilités familiales n'opèrent pas de manière indépendante, il est probable que le premier indicateur donne une mesure biaisée du calendrier d'accès au statut de zûso, sans cependant que le sens du biais soit clair et homogène pour toutes les classes d'âges. Ainsi si les hommes n'ayant pas la perspective d'une indépendance économique prochaine émigrent davantage, la probabilité de devenir zûso sera sur-estimée si elle est mesurée sur les seuls hommes résidant au village sur la période d'observation. Réciproquement la non-prise en considération des hommes revenus au village pour y occuper ces fonctions peut conduire à une sous-estimation de la probabilité d'accès au statut de zûso. À ces égards, le deuxième indicateur est sans doute plus pertinent pour la comparaison, même s'il conduit à une sous-estimation de cette probabilité.

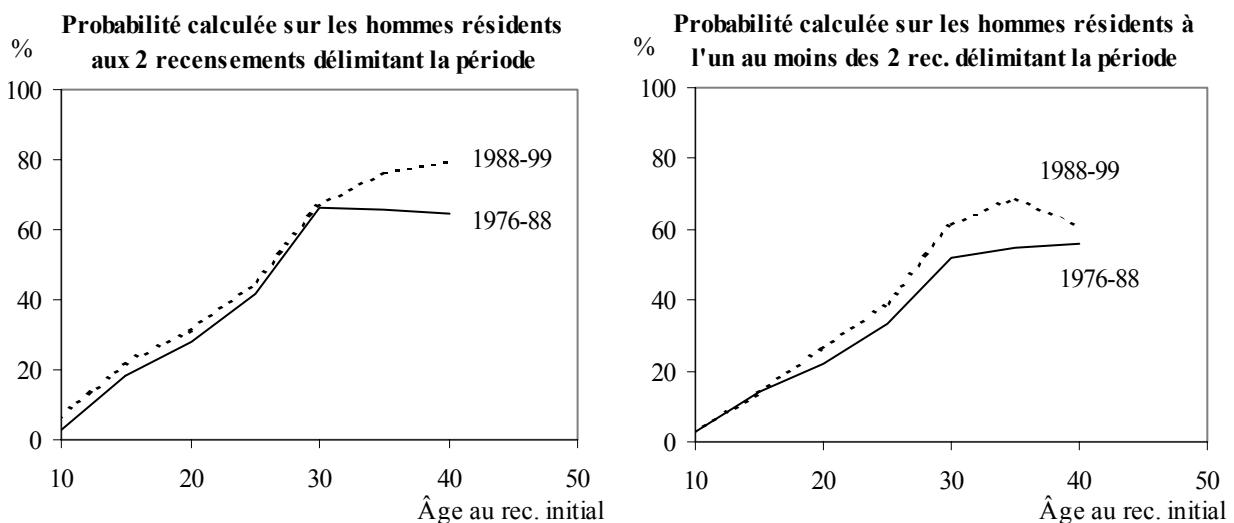
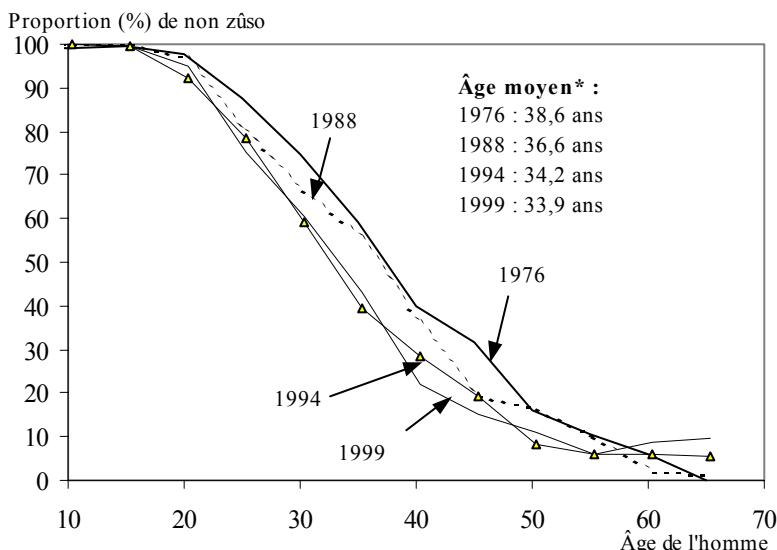


Figure 4. Accès au statut de zûso d'après les données semi-longitudinales sur les périodes intercensitaires 1976-1988 et 1988-1999. Probabilité de devenir zûso d'un recensement à l'autre

(Indicateurs calculés sur des classes d'âges décennales, 7 villages, enquête renouvelée)



Après harmonisation des valeurs après 60 ans: 2 % de non zuso à 60 ans et 0 % à 65 ans.

Figure 5. Accès au statut de zuso d'après les données du moment : 1976, 1988, 1994, 1999. Proportion (%) d'hommes qui ne sont pas zuso selon l'âge
(Séries lissées par moyenne mobile sur 10 années d'âges) (7 villages, enquête renouvelée)

Si l'on s'en tient à ce dernier indicateur, la tendance au rajeunissement du calendrier d'accès aux responsabilités familiales est claire (figure 4) : à tous les âges, la probabilité d'accès au statut de zuso est plus élevée au cours de la période récente et l'écart est de l'ordre de 20 % dès 20 ans. Les différences vont dans le même sens si l'on s'en tient à la mesure établie sur les seuls résidents aux deux recensements mais l'écart est plus modeste avant 30 ans.

Ces résultats sont confortés par les données du moment qui rendent compte d'une diminution de la proportion d'individus qui ne sont pas zuso au fil des recensements. Le phénomène s'observe à tous les âges et ne semble donc pas relever seulement du caractère sélectif des migrations¹³. Il se traduit par une diminution sensible de l'âge moyen d'accès aux responsabilités familiales. De l'ordre de 38,6 ans en 1976, il a diminué de 2 ans sur la première décennie et de 2,7 ans sur la seconde, pour se situer à 34 ans environ au dernier recensement.

Conclusion

La comparaison de données transversales renvoie bien souvent l'image d'une grande inertie des structures familiales africaines : les indicateurs de taille ou de

¹³ L'émigration sélective des hommes qui ne sont pas zuso peut provoquer une augmentation de la proportion de zuso relevée au village sans pour autant qu'une augmentation réelle de la probabilité d'accès à ce statut soit forcément en cause.

structure sont stables ou n'évoluent que très lentement. Cependant ce type de données ne permet pas d'apprécier la dynamique des unités familiales au cours du temps et, notamment, les mécanismes de régulation qu'elles mettent en œuvre pour gérer les contraintes de la forte croissance naturelle et, finalement, parvenir à cette relative permanence dans le temps des formes familiales.

L'intégration de données censitaires au sein d'une enquête renouvelée chez les Bwa du Mali a permis de développer des analyses semi-longitudinales des unités familiales et ainsi de prendre la mesure des changements qui s'opèrent dans leur dynamique et dans le recours aux mécanismes de régulation que sont la migration et la segmentation. La relative stabilité des indicateurs de taille et de structure est allée de pair, dans cette population, avec un éclatement croissant des groupes domestiques et avec un recours massif à l'émigration et à la segmentation. Par là même ce sont aussi des changements dans les biographies individuelles qui se dessinent (l'expérience migratoire se développe et l'accès à l'autonomie économique devient plus précoce) et, très certainement, les rapports à l'espace familial, vécus de manière plus séquentielle, qui se remodèlent.

RÉFÉRENCES

AYAD Mohamed, BARRÈRE Bernard et OTTO James, 1997. – *Demographic and socioeconomic Socioeconomic characteristics Characteristics of householdsHouseholds*. – Calverton (Maryland), Macro International Inc., 75 p. (Demographic and Health Surveys, Comparative Studies n°26).

DUPONT Véronique, 1986. – *Dynamique des villes secondaires et processus migratoires en Afrique de l'Ouest. Le cas de trois centres urbains en région de plantation, au Togo: Atakpamé, Kpalimé, Badou*. – Paris, ORSTOM, 437 p. (Études et thèses).

GOODE William, 1963. – *World revolution and family patterns*. – London, The free press of Glencoe, 432 p.

HERTRICH Véronique, 1996. – *Permanences et changements de l'Afrique rurale: dynamiques familiales chez les Bwa du Mali*. – Paris, CEPED, 570 p. (Les Études du CEPED, n° 14).

HERTRICH Véronique, 1997. – Évolution et dynamique des groupes domestiques en pays boo, au Mali, in : Marc PILON, Thérèse LOCOH, Kokou VIGNIKIN et Patrice VIMARD (éd.), *Ménage et famille en Afrique: approches des dynamiques contemporaines*, p. 125-144. – Paris, CEPED, ENSEA, INS, ORSTOM et URD, 402 p. (Les Études du Ceped n° 15).

HERTRICH Véronique, 2002. – L'enquête renouvelée chez les Bwa, au Mali, in : Baya BANZA et Michel WILLEMS (éd.), *L'apport des approches renouvelées pour l'analyse du début de la transition démographique. Actes du deuxième atelier du GRIPPS (18-19 novembre 1996)*, p. 45-66. – Paris, CEPED et LPE, 140 p. (Les Documents et manuels du CEPED n° 13).

HERTRICH Véronique et Marie LESCLINGAND, 2003. – Jeunesse et passage à l'âge adulte chez les Bwa du Mali, in : HERTRICH Véronique et Seydou KEÏTA (coordonné par), *Questions de population au Mali*, p. 251-281. – Bamako (Mali), Le Figuier, UNFPA-Mali, 293 p.

LOCOH Thérèse, 1988a. – L'analyse comparative de la taille et de la structure des ménages, *in* : UEPA et UIESP (éd.), *Congrès africain de la population. Dakar 1988. Volume 2*, p. 5.2.14-5.2.42. – Liège, UIESP, p. mult.

LOCOH Thérèse, 1988b. – L'évolution de la famille en Afrique, *in* : Étienne VAN DE WALLE, Mpembele D. SALA DIAKANDA et Patrick O. OHADIKE (éd.), *L'état de la démographie africaine*, p. 45-63. – Liège, UIESP, 156 p.

LOCOH Thérèse, 1995. – *Familles africaines, population et qualité de la vie*. – Paris, CEPED, 48 p. (Les Dossiers du CEPED N° 31).

MUSHAM Helmut, 1976. – On the demography of families, *Journal of Comparative Family Studies*, vol. 7, n° 2, p. 133-146.

PILON Marc, 1989. – *Enquête socio-démographique chez les Moba-Gurma (Nord-Togo). Volume 2. Caractéristiques et évolution des ménages*. – Lomé, ORSTOM, 125 p.

PILON Marc, 1999. – *Ménages et familles en Afrique sub-saharienne : du village à la Capitale, entre permanence et changement. L'exemple de la société Moba-Gurma du Togo*. – Paris, Université Paris V, 509 p.

PILON Marc et Kokou VIGNIKIN, 2006. – *Ménages et familles en Afrique sub-saharienne*. – Paris, Éditions des archives contemporaines et AUF, 131 p.

QUESNEL André, 1975. – Approche des migrations temporaires et définitives par une enquête renouvelée. Haute Volta:Région Mossi 1973, *in* : *Actes du quatrième colloque de démographie africaine. Migrations. État civil. Recensements administratifs. Ouagadougou 20-24 janvier 1975*, p. 94-101. – Paris, INED, INSEE, ORSTOM, 296 p.

QUESNEL André et VAUGELADE Jacques, 1974. – L'enquête renouvelée, enrichissement de l'observation et de l'analyse démographique dans les pays à statistiques incomplètes, *Bulletin de Liaison INED-INSEE-MICOOP-ORSTOM*, n° 7, p. 25-38. (Numéro spécial).

SAINT-PIERRE Marie-Hélène, GREGORY Joël et SIMMONS Alan, 1986. – Structure démographique des ménages et comportement migratoire en Haute-Volta, *in* : Danielle GAUVREAU (dir.), *Démographie et sous-développement dans le Tiers Monde*, p. 111-141. – Montréal, McGill University, Centre for Developing-Area Studies, 316 p. (Monograph Series n° 21).

TRAORE Sékou, 1991. – Stratégie migratoire et structures des ménages dans la vallée du fleuve Sénégal, *in* : UEPA (éd.), *Conférence "Femmes, Famille et Population", Ouagadougou, Burkina Faso 24-29 avril 1991, vol.1*, p. 117-130. – DAKAR, UEPA, 647 p.

VIGNIKIN Kokou, 1997. – Évolution des structures familiales en Afrique et conséquences démographiques et socio-économiques, *in* : UIESP (éd.), *Congrès international de la population. Beijing 1997. Vol. 3*, p. 1139-1167. – Liège, UIESP, 1532 p.

VIMARD Patrice, 1991. – Une approche des cycles familiaux en Côte d'Ivoire, *in* : UEPA (éd.), *Conférence "Femmes, Famille et Population", Ouagadougou, Burkina Faso 24-29 avril 1991, vol.1*, p. 143-159. – Dakar, UEPA, 647 p.

VIMARD Patrice et N'CHO Sombo, 1988. – Les noyaux familiaux en Côte d'Ivoire:structures et probabilités de transition, *in* : UEPA et UIESP (éd.), *Congrès africain de la population, Dakar 1988, vol. 1*, p. 5.2.59-5.2.75. – Dakar, UEPA, pag. mult.